

## Aide-mémoire relative aux vents – Suisse Volets

Volet battant | Volet coulissant | Volet à pantographe | Volet coulissant pliant

Produits	Largeur de vantail max.	Largeur d'ombrage max.	Valeurs admissibles pour les classes de résistance au vent
Volet battant	800	3200	6
Volet coulissant	2000	4000	6
Volet à pantographe	550	4400	6
Volet coulissant pliant	600	4800	6 <sup>2)</sup>

<sup>1)</sup> Tests selon la norme de produits EN 13659. Valeurs seuil du produit selon la fiche technique.

<sup>2)</sup> Les volets coulissants pliants doivent être protégé contre la torsion excessive.

### Les valeurs du tableau sont soumises aux réserves suivantes:

Les dimensions et l'utilisation des produits correspondent à la fiche technique de Griesser.

Le montage, la fixation et la commande se font selon la notice de montage et d'emploi.

Les produits doivent être montés dans l'embrasure/directement sur la façade, avec un écartement entre les vantaux et façade de < 100 mm.



### CONSEIL D'UTILISATION POUR DES VOLETS AUTOMATISÉS

Les volets ne peuvent pas être protégés de subites rafales de vent par des capteurs de vent. En cas d'arrivée d'une tempête, les volets doivent être fermés et verrouillés une fois la classe de résistance au vent autorisée dépassée.



### CONSEIL D'UTILISATION POUR DES VOLETS À COMMANDE MANUELLE

En cas de vitesse du vent supérieure à 60 km/h, les volets doivent être fermés et verrouillés.

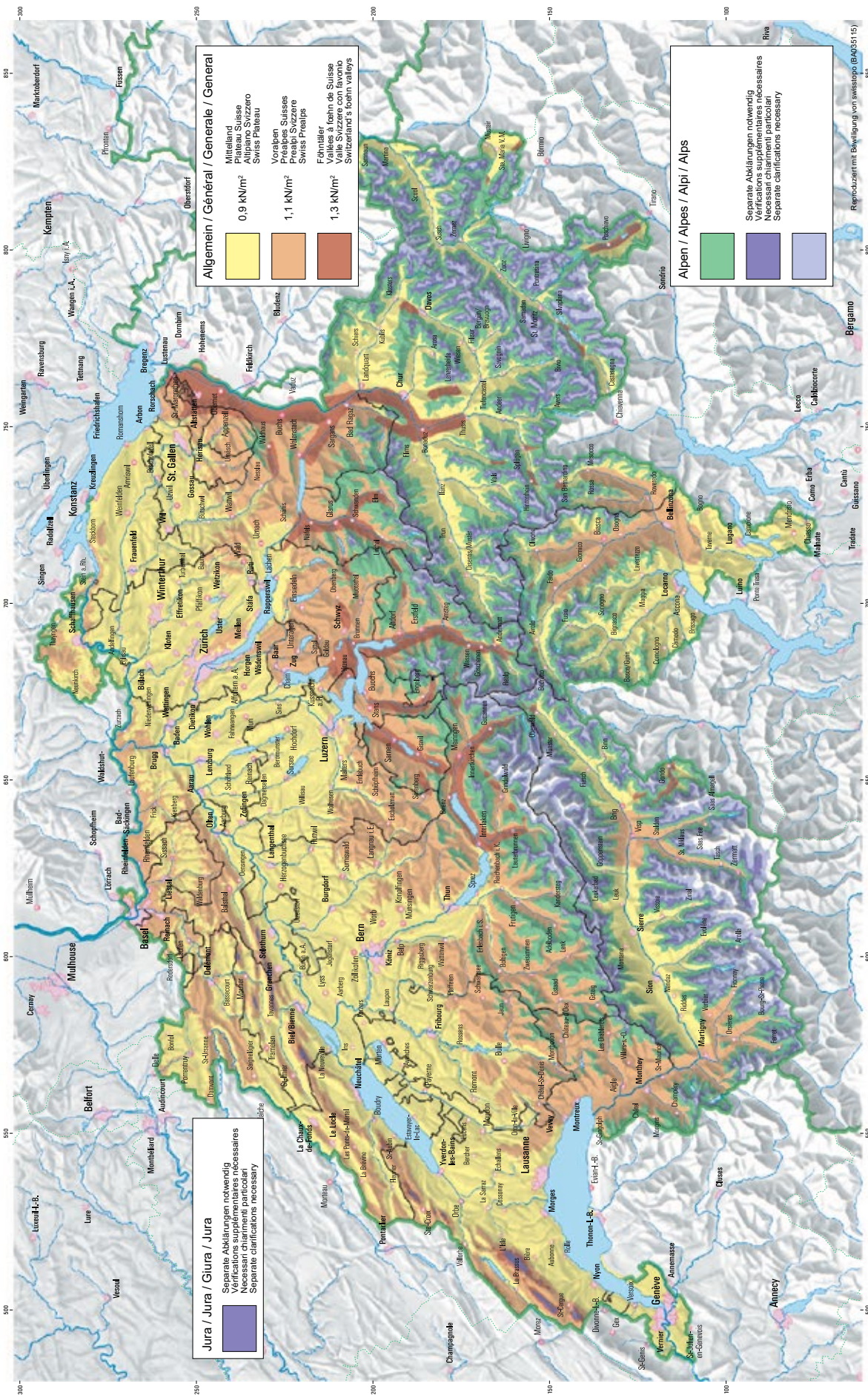
### Paramètres des capteurs selon SIA 342

Capteurs montés à proximité du produit. En cas d'alarme de grand vent, les volets doivent être automatiquement fermés.

Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6
< 9,0 m/s	9,0 m/s	10,7 m/s	12,8 m/s	16,7 m/s	21,0 m/s	25,6 m/s
< 32,5 km/h	32,5 km/h	38,5 km/h	46,0 km/h	60,0 km/h	76,0 km/h	92,0 km/h

**CONSEILS DE PLANIFICATION**

**Zone de charge du vent (SIA 261)**



## Classe de résistance au vent en fonction de la catégorie de terrain et de la hauteur de la construction (SIA 342)

Zone de charge du vent		Catégorie de terrain par SIA 261	Hauteur d'installation [m]			
			6	18	28	50
Plateau Suisse Vallées	jusqu'à 600m ASL jusqu'à 850m ASL	II Bord du lac	5	5	5	6
		Ila Grande plaine	4	5	5	5
		III Localités, espace dégagé	4	4	5	5
		IV Zones urbaines à grande échelle	3	4	4	5
Préalpes	jusqu'à 1100m ASL	II Bord du lac	5	6	6	6
		Ila Grande plaine	5	5	5	6
		III Localités, espace dégagé	4	5	5	5
		IV Zones urbaines à grande échelle	4	4	5	5
Vallées à foehn	jusqu'à 850m ASL	II Bord du lac	6	6	6	>6
		Ila Grande plaine	5	6	6	6
		III Localités, espace dégagé	5	5	5	6
		IV Zones urbaines à grande échelle	4	5	5	6

### Augmentation de la classe de résistance au vent

Sur les angles extérieurs des bâtiments, la résistance au vent doit être augmentée d'une classe pour les produits sur une zone égale à 1/10 de la longueur de chaque façade.

